

# ATOM



ATELIER D'ANALYSE DES ÉCONOMIES D'OUTRE-MER

---

## LE RENONCEMENT TEMPORAIRE AU TOURISME INTERNATIONAL COMME SOLUTION A LA CRISE SANITAIRE ET ECONOMIQUE DE LA COVID 19 POUR LA REUNION

JEAN-FRANÇOIS HOARAU

---

**NOTE ECONOMIQUE**



N°16 – FEVRIER 2021

# NOTE ECONOMIQUE

N°16 – FEVRIER 2021



## LE RENONCEMENT TEMPORAIRE AU TOURISME INTERNATIONAL COMME SOLUTION A LA CRISE SANITAIRE ET ECONOMIQUE DE LA COVID 19 POUR LA REUNION

JEAN-FRANÇOIS HOARAU\*

### EN BREF

- **Le sujet.** Les conséquences économiques et sociales du confinement de mars-mai 2020 promettent d'être lourdes. Dans la perspective de l'émergence récente de nouveaux variants plus contagieux, peut-on contrôler l'épidémie sans recourir à un nouveau confinement ?
- **Les hypothèses.** A partir d'une modélisation économétrique, nous testons si le tourisme international fait partie des principaux responsables de la diffusion de la Covid-19 à travers le monde. A partir d'études de cas, nous nous demandons ensuite si limiter le tourisme international permet de contenir l'épidémie et d'éviter le confinement.
- **Les résultats.** Le tourisme international est un facteur majeur de propagation du virus dans le monde. Toutes les économies insulaires, ayant réussi à contrôler l'épidémie, ont renoncé temporairement au tourisme international.

L'année 2020 sera très probablement la pire année depuis la seconde guerre mondiale pour l'économie mondiale. Peu de pays échappent aux conséquences économiques et sociales calamiteuses découlant des mesures de restrictions imposées par bon nombre de gouvernements à travers le monde. Bien que relativement moins touchée par la pandémie, La Réunion a aussi été percutée de plein fouet par les répercussions de la crise sanitaire. Même si les dispositifs de soutien public ont permis pour le moment d'éviter un effondrement du côté de l'emploi, un nouveau confinement aurait des conséquences dramatiques sur un tissu économique fragilisé et sur une population dont une partie significative est déjà dans une situation de grande vulnérabilité.

Et pourtant, la crainte d'un second confinement est bien réelle avec le développement récent de nouveaux variants plus contagieux et possiblement plus dangereux. Cette menace nous amène donc à nous interroger sur les facteurs d'émergence et de diffusion de l'épidémie de la Covid-19 en milieu insulaire tropical. L'objectif est d'identifier les leviers sur lesquels les autorités peuvent intervenir précocement afin de prévenir l'installation durable de ces nouvelles formes de la maladie sur l'île. Parmi l'ensemble des candidats potentiels, le tourisme international (ou extérieur) semble jouer un rôle prépondérant.

Aussi, sur la base d'études de cas de cinq « success stories » (Vanuatu, Fidji, Maurice, Taïwan et Singapour), nous nous demandons dans cette note si le renoncement temporaire au tourisme international ne serait pas une piste intéressante à investiguer pour un territoire dont le poids de cette activité dans le PIB reste finalement assez marginal.

Sacrifier le tourisme extérieur pour sauvegarder tout le reste, telle est la question.

\* Chercheur au CEMOI

## LA COVID-19, UNE CATASTROPHE MACROECONOMIQUE SANS PRECEDENT

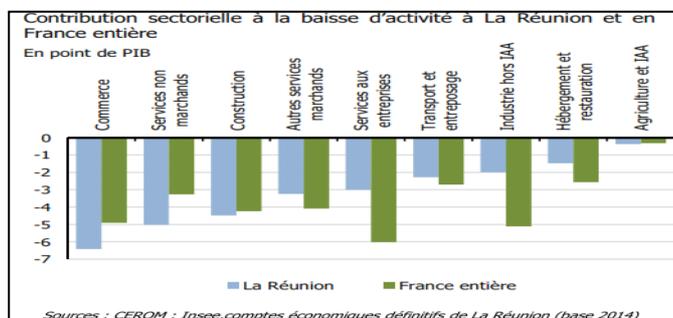
« Pire qu'une crise, un désastre » (Jean, 2020, p.9). Dans sa vue d'ensemble sur l'économie mondiale 2021, le Directeur du CEPII, Sébastien Jean, dresse un bilan déroutant sur les conséquences économiques de la Covid-19 dans le monde ou plus exactement des mesures de restrictions sociales (confinements, couvre-feux, fermetures des frontières, quarantaines) mises en place par de nombreux gouvernements pour endiguer la progression du virus<sup>1</sup>. Cette pandémie a précipité l'économie mondiale dans une crise d'une ampleur historique sans équivalent en temps de paix. Et même si les performances sont hétérogènes, l'Asie de l'Est s'en sortant mieux que le reste du monde, 90% des pays devrait subir une baisse significative de leur PIB en 2020 (Jean, 2020).

Bien évidemment, La Réunion n'échappe pas à ce constat. Le département devrait subir une contraction de son PIB sur l'année 2020 de -6% à -8% en dépit d'une intervention colossale de la part des autorités publiques (chômage partiel, prêts garantis par l'Etat, fonds de solidarité de l'Etat et des collectivités territoriales, reports de versements des échéances sociales et fiscales), d'autant que la reprise s'annonce progressive (Cerom, 2020b ; Insee, 2020b). A la fin de l'année 2020, l'activité économique n'a pas encore retrouvée son niveau de 2019. Certains secteurs, comme l'évènementiel, les transports, l'hôtellerie et les activités de loisirs, sont toujours en difficulté. Le deuxième confinement en métropole a par ailleurs pénalisé l'activité touristique en fin d'année même si la clientèle locale a permis d'amortir significativement la baisse.

Tous les secteurs économiques n'ont pas été touchés avec la même sévérité (Cerom, 2020a ; Figure 1). Le commerce, la construction, les services de transport, d'hébergement et de restauration et l'évènementiel figurent parmi les plus gros contributeurs à la chute de l'activité économique. D'autres secteurs comme les services liés à l'information/communication, aux activités financières et aux activités juridiques et comptables

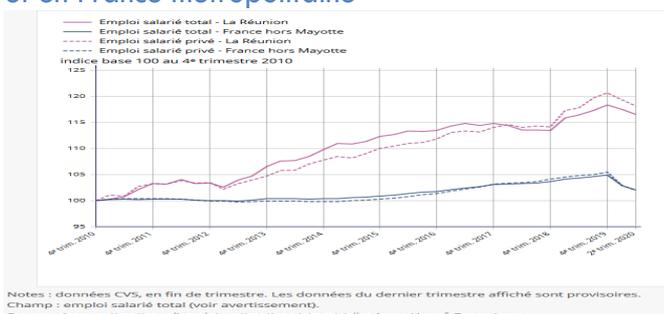
sont moins touchés. D'autres encore comme les secteurs agricoles et agroalimentaires apparaissent même relativement préservés.

Figure 1. Contribution sectorielle à la baisse d'activité à La Réunion et en France métropolitaine



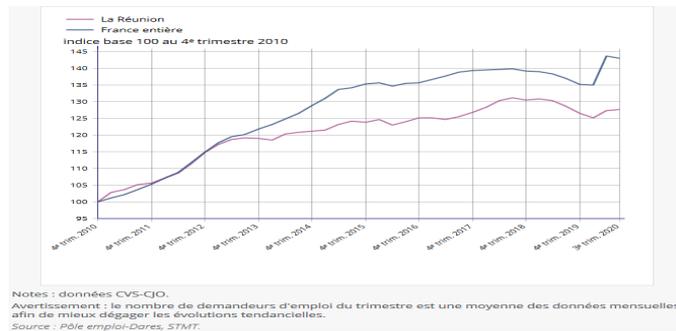
Sans surprise, cette baisse forte de l'activité économique a des répercussions négatives sur l'emploi (Figure 2) malgré le dispositif largement mobilisé du « chômage partiel » qui a permis d'éviter pour le moment un effondrement (Insee, 2020a). L'emploi salarié recule de -2,5% sur le premier semestre (avec la chute de l'interim, la non reconduction de CDD et la non signature de certains emplois aidés), conduisant à une hausse forte du nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi (catégorie A, B, C) (Figure 3) sur les deuxième et troisième trimestres 2020 (+2,6% sur 6 mois). Même si l'emploi semble se redresser nettement sur le troisième trimestre (Insee, 2021), peu de doutes subsistent sur le fait que les chiffres consolidés montreront une hausse significative du taux de chômage pour l'année 2020.

Figure 2. L'emploi salarié total et privé à La Réunion et en France métropolitaine



<sup>1</sup> C'est un virus essentiellement mortel pour les personnes âgées de plus de 65 ans et/ou les personnes présentant des comorbidités importantes. La population active, elle, demeure relativement épargnée. C'est bien l'arrêt brutal de la production et de la consommation, directement provoqué par les restrictions publiques, qui a conduit à la crise économique et sociale actuelle.

Figure 3. Evolution du nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi à La Réunion et en France métropolitaine



## DES CONSEQUENCES ECONOMIQUES MOINS PRONONCEES QU'EN METROPOLE

Les effets économiques de la Covid-19 sont par conséquent graves pour La Réunion mais bien moindres que pour la France métropolitaine. Les dernières estimations évaluent une baisse du PIB français de l'ordre de -9% à -11%, un recul de l'emploi sur le premier semestre 2020 de -3,5% et une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi de 8% sur les deuxième et troisième trimestres 2020.

Cette situation plus favorable pour La Réunion s'explique essentiellement par deux éléments. Le premier élément est d'ordre sanitaire. La situation épidémiologique sur l'île depuis la fin de la première vague a été nettement plus favorable que celle de la métropole, permettant au territoire ultramarin d'échapper au second confinement (du 30 octobre au 15 décembre) et aux différentes mesures de couvre-feux<sup>2</sup>. Les seules contraintes restantes résident dans l'application des jauges et l'interdiction des rassemblements publics nécessitant une déclaration préalable et la justification d'un test PCR négatif de moins de 3 jours pour toute entrée sur le territoire. Aussi, même si elle reste progressive et encore en dessous d'une situation dite « normale », la reprise économique a été moins chaotique par rapport à ce que connaît encore aujourd'hui l'hexagone. Le deuxième élément est d'ordre structurel. La composition sectorielle de l'activité économique réunionnaise est tout simplement moins

<sup>2</sup> La Réunion doit également subir le premier confinement (du 17 mars au 11 mai), en même temps et dans les mêmes conditions strictes que la métropole (suspension des vols commerciaux sauf pour motifs impérieux, limitations des déplacements au strict minimum avec attestation, fermeture des établissements scolaires et des commerces non essentiels, fermetures des plages, des lieux de loisirs et de culture, ...).

exposée aux conséquences du confinement que celle de la métropole (Cerom, 2020a). En effet, les secteurs dits « amortisseurs » en temps de crise, des secteurs principalement non marchands, comme les administrations publiques, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale, sont surreprésentés dans l'économie locale (un poids dans le PIB de 36% contre 22% au niveau national). A contrario, les secteurs les plus exposés sont sous représentés. C'est le cas des industries hors industries agroalimentaires (4% du PIB pour la Réunion contre 12% pour la Métropole) et des transports/hébergement/restauration (6% du PIB pour la Réunion et 8% pour la métropole).

## DES CONSEQUENCES SOCIALES MOINS VISIBLES MAIS BIEN REELLES

Le manque de données actualisées sur le volet social de la pandémie ne doit pas masquer une réalité alarmante. Deux conséquences principales sont attendues. En premier lieu, la pauvreté, qui était déjà à un niveau élevé (un taux de pauvreté monétaire estimé en 2018 à 39% contre 15% en métropole), devrait s'aggraver davantage. En effet, les conséquences du confinement, à savoir le recours massif au chômage partiel (84% du revenu normal), l'augmentation des dépenses alimentaires, la réduction des signatures de contrats aidés et de CDD, la chute de l'intérim et une activité économique à l'arrêt pour certains indépendants et pour les travailleurs du secteur informel<sup>3</sup>, devraient entraîner une baisse significative des revenus pour la partie de la population la plus vulnérable sur l'année 2020. Rappelons que 70% des ménages réunionnais vivent avec moins 1400 euros par mois (par unité de consommation), ce qui représente une part importante de la population susceptible de basculer dans la pauvreté en cas de détérioration significative de leur budget (le seuil de pauvreté national étant de 1063 euros en 2018).

D'ailleurs, l'explosion des demandes d'assistance alimentaire depuis le début de la crise tendent à confirmer cette conjecture (Réunion La 1ère, 2020b). Les associations en charge de l'aide alimentaire (la Croix Rouge de La Réunion et la Banque

<sup>3</sup> L'importance du travail informel à La Réunion ne doit pas être négligée (Michaïlesco, 2009). En 2008, 12500 personnes travaillaient dans le secteur informel soit 5,2% des personnes ayant un emploi (Insee, 2009). C'est une activité régulière à temps plein qui concerne plutôt des jeunes hommes peu diplômés principalement dans le secteur des services à la personne.

Alimentaire des Mascareignes) ont enregistré une augmentation de leur activité de l'ordre de 140% et mentionnent des profils de personnes dans le besoin de plus en plus variés (personnes âgées pauvres, famille au chômage, mères isolées mais aussi des salariés privés de leur activité).

En second lieu, un creusement des inégalités éducatives, résultant d'un risque accru de décrochage scolaire, est attendu (Réunion La 1ère, 2020a). La détérioration du niveau d'éducation sur la période du confinement, au détriment des plus défavorisés, est déjà observable au niveau national (baisse du niveau testé pour les CP et les CE1). Nul doute que cette situation soit encore plus prononcée pour La Réunion où le suivi pédagogique est structurellement difficile à assurer dans beaucoup de foyers en raison d'un déficit d'instruction des parents (cela concerne 29% des enfants au niveau local et même 45% des enfants dans certains quartiers défavorisés).

De plus, la fracture numérique, bien réelle pour les plus vulnérables (seulement 65% des personnes de 15 ans ou plus sans diplôme disposent d'une connexion internet à la maison), a compliqué davantage encore la continuité pédagogique à distance. Toute cela dans un contexte initial, déjà très largement dégradé, caractérisé par un niveau moyen d'éducation insuffisant (un taux d'illettrisme de 23%, 4000 jeunes sortant du système scolaire chaque année sans diplôme, 29% des jeunes de 20-24 ans sans aucun diplôme) et des inégalités importantes entre enfants selon la CSP (47% des enfants scolarisés vivant au-dessous du seuil de pauvreté, un écart de 1000 heures équivalent enseignement à l'entrée à l'école selon l'origine sociale).

## **NOUVEAUX VARIANTS, LA POSSIBILITE D'UN RECONFINEMENT ET LA NECESSITE DE CONTROLER LE TOURISME INTERNATIONAL**

Les raisons d'être inquiets quant à l'avenir ne manquent pas. Même si la situation sanitaire semble sous contrôle à La Réunion, celle de la métropole avec l'arrivée récente du variant « anglais » et la présence du variant « sud-africain » à Mayotte (peut-être même sur le sol réunionnais) laissent planer le spectre d'un nouveau confinement dans les prochains mois. L'économie locale est sortie très affaiblie du premier confinement. Nul ne sait si elle résistera à un deuxième acte en dépit des

nombreux dispositifs de soutien. Rappelons que le tissu économique réunionnais est essentiellement composé de TPME et de TPE, donc très exposé aux effets des crises brutales et prolongées : 95% des entreprises réunionnaises ont moins de 10 salariés et environ 65% n'ont aucun salarié, lesquelles sont surreprésentées dans les secteurs très touchés. Par ailleurs, le premier confinement a montré qu'une part importante des emplois est potentiellement menacée : 4 salariés sur 10 et 1 non-salarié sur 2 exercent dans un secteur fortement impacté par la crise (Cerom, 2020a).

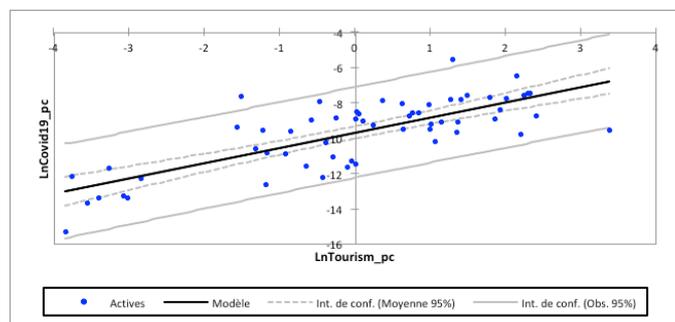
Le mot d'ordre est donc d'éviter à tout prix un reconfinement qui serait révélateur de notre incapacité à gérer efficacement ce nouvel épisode de la Covid-19. Et comme souvent, il vaut mieux prévenir que guérir ! Il s'agit donc d'identifier précocement les facteurs favorisant l'émergence et la propagation des virus de type Covid-19 afin de mettre en place des stratégies efficaces contraignant l'arrivée sur l'île de ces nouveaux variants particulièrement contagieux. Parmi les coupables présumés, plusieurs études (Hoarau, 2020a, 2020b) ont révélé le rôle prépondérant joué par le tourisme international lors de la première vague de janvier-avril (Figure 4). Ce résultat confirme ainsi que le tourisme et les déplacements internationaux en général sont des modes majeurs de diffusion des maladies infectieuses dans le monde globalisé d'aujourd'hui.

Une recommandation immédiate pour le département serait alors de limiter voire d'interdire « temporairement » le tourisme international (fermeture des frontières ou mesures de quarantaine dissuasives). Le « sacrifice » du tourisme international, le temps de l'épidémie, permettrait ainsi de sauvegarder tout le reste. Il est évident que, de toute façon, si nouveau confinement il devait y avoir, le tourisme serait également paralysé. Par ailleurs, avec un accompagnement par les aides publiques et une stratégie régionale tournée vers le tourisme local, ce sacrifice serait relativement limité dans la mesure où la partie « extérieure » du tourisme ne représente finalement que 2% du PIB territorial<sup>4</sup>. Notons que le tourisme au sens large (extérieur + domestique) pèse significativement dans la création de richesse du département,

<sup>4</sup> L'importance du tourisme international ou extérieur dans le PIB est donnée par le rapport entre les recettes touristiques (dépenses des touristes extérieurs) et le PIB territorial. Pour La Réunion, le tourisme international inclut les visiteurs en provenance de la métropole et de Mayotte.

représentant en 2017 approximativement 6% du PIB avec une répartition 1/3 pour le volet externe et 2/3 pour le volet local (IRT de La Réunion, 2018).

Figure 4. Relation entre nombre de contaminations par habitant et arrivées touristiques internationales par habitant sur le premier trimestre 2020



Note : l'échantillon porte sur un ensemble de 59 petites économies insulaires

Source : Hoarau (2020a)

## CERTAINES ILES L'ONT FAIT AVEC UN « CERTAIN SUCCES », POURQUOI PAS NOUS !!!

Les tergiversations et les imprécisions pouvaient se comprendre lors du premier épisode au regard de la complexité d'un virus totalement nouveau. Après une année de pandémie, ce n'est plus le cas. Nous pouvons notamment nous reposer sur l'observation de pays qui ont réussi à traverser sereinement la première vague en dépit de « l'effet de surprise » et qui n'ont pas connu, à ce jour, de deuxième vague, sans pour autant avoir eu recours à l'arme du confinement.

Parmi ces derniers, nous retenons l'exemple de 5 îles tropicales (Vanuatu, Fidji, Maurice, Taïwan et Singapour) qui n'ont pas eu besoin de confiner depuis mai/juin (la fin de la première vague) et pour lesquelles le tourisme occupe une place plus importante ou équivalente à la performance réunionnaise (Tableau 1) : les recettes du tourisme international représentent en 2018 (en % du PIB) 35,5% pour le Vanuatu, 24,7% pour les Fidji, 15,2% pour Maurice, 2,4% pour Taïwan et 5% pour Singapour contre 2% pour La Réunion. Pourtant, lorsque l'on regarde les taux d'infection pour 1 million d'habitant depuis le début de la pandémie, ces territoires se trouvent nettement en dessous du score réunionnais : 3,26 (dont 0 décès) pour Vanuatu, 58,76 (dont 2 décès) pour les Fidji, 439,36 (dont 10 décès) pour Maurice, 36,83 (7

décès) pour Taïwan et 9967,41 (dont 29) pour Singapour contre 11107,51 (dont 45 décès) pour La Réunion.

Tableau 1. Quelques chiffres clés pour six économies insulaires

	Population, 2020	Nombre d'infections (pour 1 million d'hab.)	Nombre de décès	Tourisme en % du PIB	Croissance du PIB, 2020 (en %)
Vanuatu	307 145	3,26	0	35,5	-3,3
Fidji	935 974	58,76	2	24,7	..
Maurice	1 265 475	439,36	10	15,2	-7,5
Taïwan	23 570 000	36,83	7	2,4	+2,5
Singapour	59 350 44	9 967,41	29	5	-3,5
<b>Réunion</b>	<b>859 959</b>	<b>1 1107,51</b>	<b>45</b>	<b>2</b>	<b>-6/-8</b>

Note : Les nombres de cas et de décès liés à la Covid-19 sont ceux enregistrés au 22 janvier 2021.

Source : calculs de l'auteur selon des sources de la Banque Mondiale et du Worldometer.

Comment expliquer alors ce paradoxe entre importance du tourisme international et relative maîtrise du nombre de contaminations par habitant sans confinement ? Même s'il est hasardeux de conclure sans une véritable étude d'évaluation des politiques sanitaires appliquées par ces pays, un enseignement majeur se dégage malgré tout. Toutes ces économies ont adopté quatre mesures sanitaires communes :

- (i) des restrictions fortes sur les flux de touristes internationaux, à la fois d'agrément et affinitaires (frontières fermées au tourisme international pour le Vanuatu, les Fidji et Taïwan ; frontières ouvertes pour Maurice et Singapour mais obligation d'une période de quarantaine dans un hôtel accrédité par les autorités locales avec validation de sortie par un test PCR négatif),
- (ii) une période de quarantaine systématique de 14 jours pour toute entrée sur le territoire,
- (iii) une politique active de test avec une mise à l'isolement strict en cas d'infection,
- (iv) le port du masque obligatoire dans les espaces publics (à l'exception des Fidji).

Dans ces conditions, il est facile de comprendre que ces économies ont fait le choix de renoncer pour un temps au tourisme international afin de limiter l'épidémie, d'éviter le confinement et de préserver l'activité économique domestique. A ce titre, il est

fort à parier que le contrôle relatif de l'épidémie, malgré tout, au niveau de La Réunion doit être rapproché du dispositif « voyage pour motifs impérieux », instauré à différents moments où l'épidémie montrait une dynamique ascendante<sup>5</sup>. Les estimations de croissance économique pour l'année 2020 pour ces îles sont pourtant moins catastrophiques que pour La Réunion : -3,3% pour le Vanuatu, -7,5% pour Maurice, +2,5% pour Taïwan et -3,5% pour Singapour contre -6/8% pour La Réunion.

## Bibliographie

**CEROM (2020a)**, « L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au Covid-19 à La Réunion : une baisse d'activité sans précédent de 28% », Note CEROM, Mai, 1-5.

**CEROM (2020b)**, « Nouvelle évaluation de l'impact de la crise sanitaire : l'activité se redresse progressivement en juin 2020 », Note CEROM, Juillet, 1-5.

**Hoarau J.F. (2020a)**, « Is international tourism responsible for the pandemic of COVID19? A preliminary cross-country analysis with a special focus on small islands », Economics Bulletin, 40(3), 1-14.

**Hoarau J.F. (2020b)**, « Is international tourism responsible for the pandemic of COVID19? A preliminary cross-country analysis with a special focus on small islands », TEPP Working Papers, n°20-4, 1-25.

**INSEE (2020a)**, « Une baisse de l'emploi salarié historique mais limitée par un recours massif à l'activité partielle », INSEE Conjoncture La Réunion, n°13, Juillet,

**INSEE (2020b)**, « L'activité se redresse ponctuellement en juillet-août : conjoncture du tourisme au 3ème trimestre 2020 », INSEE Flash La Réunion, n°189, Décembre.

**INSEE (2021)**, « L'emploi salarié retrouve son niveau d'avant la crise sanitaire : conjoncture économique au troisième trimestre 2020 à La

Réunion », INSEE Conjoncture La Réunion, n°15, Janvier.

**IRT de La Réunion (2018)**, « Le tourisme local au service de l'économie réunionnaise », Etudes et indicateurs, 20 avril 2018.

**Jean S. (2020)**, « Vue d'ensemble : Etat de choc », dans L'économie mondiale 2021/CEPII, sous la direction de I. Bensidoun et J. Couppey-Soubeyran (eds), La Découverte, Repères, Paris, n°746 (économie), Chapitre 1, 9-24.

**Michaïlesco F. (2009)**, « Travail informel : une activité « à temps plein » mais néanmoins transitoire », Economie de La Réunion, INSEE, n°135, 15-17.

**Réunion La1ère (2020a)**, « INSEE : quand le confinement accentue les inégalités », Thème social, 07 mai 2020.

**Réunion La1ère (2020b)**, « Crise Covid : une partie de la population risque de basculer dans la précarité », Thème social, 16 novembre 2020.

<sup>5</sup> Deux périodes peuvent être identifiées : (i) du 23 mars 2020 au 15 juillet 2020 et (ii) du 30 octobre 2020 au 15 décembre 2020. Au moment où nous écrivons cette note, la probabilité de rétablir cette mesure à la fin janvier 2021 est forte.

## LES PISTES

- Le confinement a des conséquences particulièrement sévères sur l'activité économique et le bien-être social.
- Les mesures de soutien mises en place par l'Etat ont permis d'éviter pour le moment un effondrement de l'économie réunionnaise.
- Le tourisme international ou extérieur est à la fois une victime et un responsable de la crise sanitaire de la Covid-19.
- Sacrifier temporairement le tourisme international (affinitaire et agrément) pourrait permettre à La Réunion de prévenir une épidémie par les nouveaux variants sans pour autant reconfiner et mettre de nouveau au supplice sa population et son économie locales.



ATELIER D'ANALYSE DES ÉCONOMIES D'OUTRE-MER

### Comité de lecture

Michael GOUJON (Maître de conférences HDR,  
Université de Clermont Auvergne)

Gilles JOSEPH (Maître de conférences, Université  
des Antilles, Martinique)

**NOTE ECONOMIQUE**  
N°16 – FEVRIER 2021

[www.atom-eco.fr](http://www.atom-eco.fr)

[contact auteur : jfhoarau@univ-reunion.fr](mailto:jfhoarau@univ-reunion.fr)